

RELATIONS PRESSE CONFÉDÉRALES
01 55 82 82 73 / presse@cgt.fr / www.cgt.fr



**COMMUNIQUÉ de PRESSE commun
confédéral, Union départementale CGT 75
et LDH**

USAGE DU FLASH BALL

**Le tribunal reconnaît implicitement que le flash ball est dangereux
mais se refuse à en suspendre l'utilisation à Paris !**

La CGT, l'union départementale CGT de Paris et la Ligue des Droits de l'Homme avaient saisi en urgence le juge afin de lui demander d'interdire l'utilisation du flash ball lors des prochaines manifestations.

En effet, les sévères critiques émises par plusieurs organisations syndicales et politiques ainsi que les recommandations strictes du Défenseur des droits n'ayant pas suffi à faire interdire l'usage de ces armes aux effets désastreux, il appartenait désormais au juge administratif, garant d'un État de droit, de se prononcer.

La décision du tribunal vient d'être rendue. Celle-ci envoie un signe particulièrement inquiétant : les forces de police pourront utiliser les LBD lors des prochaines manifestations à Paris !

Ce jugement est une très mauvaise nouvelle pour les manifestant.e.s et, plus largement, pour le droit de manifester son opinion sans risquer sa vie ou son intégrité physique.

Le tribunal reconnaît notre intérêt à agir, rappelle le nombre de blessés et le caractère dangereux de cette arme mais il estime que des précautions ont été prises pour les prochaines manifestations à Paris.

Nos organisations CGT vont, dès lors, examiner les suites à donner à cette décision, afin de trouver le meilleur moyen pour qu'à l'avenir les manifestants ne risquent pas leur vie en allant manifester sur Paris et l'ensemble du territoire !

Montreuil, le 25 janvier 2019